

# COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 19 janvier 2023 à 19h30

**Présents** : Mmes Dominique BEAUPOIL, Aurélie TOMADINI, Marie DULLIN Mrs. Jean-Christophe GUITTON, Marc JOINIE, Jérôme MARGUIER, Frédéric PERRIN, Nicolas MASSOT

**Procuration** : Vito RUSSO donne pouvoir à Marc JOINIE

**Absents** : Céline SPADONI

Convocation du 12 janvier 2023

APPROBATION PROCES VERBAL :

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 octobre 2022

Après avoir pris connaissance du compte rendu de la séance du Conseil Municipal du 20 octobre 2022, Monsieur le Maire invite l'Assemblée à approuver ledit compte rendu.

Les Conseillers Municipaux présents, n'ayant aucune remarque à formuler, à l'unanimité,

APPROUVENT le compte-rendu de la séance du 20 octobre 2022.

## ORDRE DU JOUR DONNANT À DÉLIBÉRATION

**001/2023 : ADHESION A L'AGENCE TECHNIQUE INGENIERIE COTE-D'OR LE DEPARTEMENT (ICO) :**

Le Maire donne lecture des projets de statuts de l'Agence Technique, Ingénierie Côte-d'Or le Département initiée par le Département lors de son Assemblée délibérante le 17 décembre 2018, et du descriptif des missions que pourra réaliser cette structure

ICO le Département est un Etablissement Public Administratif départemental en application de l'article L.5511-1 du Code Général des Collectivités Territoriales. Les statuts prévoient les modalités d'administration de l'Agence, via une Assemblée Générale où tous les membres sont représentés par le Maire, et un Conseil d'Administration.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré :

- Approuve l'adhésion à l'Agence technique Ingénierie Côte-d'Or le Département pour un montant de 100 € ;

CONTRE : 0      ABSTENTION : 0      POUR : 9

**002/2023 : SUBVENTION EXCEPTIONNELLE COLLEGE DINET :**

Suite à la demande du collège DINET de Seurre sollicitant la commune pour une subvention concernant deux élèves du village pour un voyage scolaire.

Après avoir délibéré le conseil municipal,

Accepte de verser une subvention de 40€ par élève sous condition que celle-ci soit bien attribuée aux enfants du village

CONTRE : 0      ABSTENTION : 0      POUR : 10

## **NE DONNANT PAS À DÉLIBÉRATION**

### **Mot du Maire**

M le Maire informe le conseil municipal des courriers et autres dossiers

M le Maire informe que la Commission Communale des Impôts Directs doit se réunir à nouveau pour étudier et mettre à jour les dossiers d'urbanisme déposés depuis 2022.

M le Maire informe que suite à la dégradation du chemin rural n°9 dit du Poirier du Chat la personne ayant dégradé celui-ci s'est présentée spontanément à son domicile pour lui relater les faits. Néanmoins le Maire a envoyé un courrier lui demandant de remettre le chemin en état.

M le Maire informe que la commune va adhérer à PANNEAUPOCKET. Les habitants seront informés dès la mise en place de l'application.

### **Tour de table**

Mme BEAUPOIL : Dossier église, Dominique informe que nous avons reçu des devis pour les travaux.

M PERRIN : RAS.

M MARGUIER : Points à temps il y a toujours des trous. Affouage une personne s'est retiré

M JOINIE : RAS

M MASSOT : informe que le cumul du stade de foot est à changer, moisissure dans le local tables et chaises de la salle des fêtes, demande un devis pour la porte de cuisine et le nettoyage de la cuisine.

Mme DULLIN : Propose de mettre une boîte à livres dans le village.

Mme TOMADINI : RAS

Séance levée à 22h00

Le Maire,  
Jean-Christophe GUITTON